Comité Technique Spécial Départemental des Landes du 21 juin 2022

VŒU « AESH » FORCE OUVRIERE

En cette fin d'année scolaire 2021/2022, force est de constater que malgré quelques bougés minimes de l'ancien Ministre de l'E.N. suite à plusieurs mobilisations nationales des AESH et des personnels de l'Education Nationale, notamment celle du 13 janvier 2022, la situation des AESH et celle de l'inclusion systématique ne se sont pas améliorées, bien au contraire !

Aussi, **le CTSD des Landes, réuni ce jour, 21 juin 2022, demande au nouveau Ministre de l'E.N. d'ouvrir dans les plus brefs délais de véritables négociations avec les fédérations syndicales sur la base des légitimes revendications des AESH**, soutenues par de plus en plus d'enseignants de parents d'élèves, notamment ceux d'enfant en situation de handicap et d'associations de Parents d'élèves comme la FCPE, à savoir pour les principales :

- **La création d'un statut de la Fonction Publique pour tous les AESH**, avec un traitement égal à 100% du SMIC dès 24 heures hebdomadaires d'accompagnement (*Avec possibilité d'un temps partiel choisi, ainsi que d'heures d'accompagnement supplémentaires)* ;
- **L'abandon des PIAL pour un retour majoritaire à un accompagnement individuel des élèves en situation de handicap** ; PIAL qui, de toute évidence, en ne respectant pas très souvent les notifications de la MLPH, dégradent la qualité de l'accompagnement auquel ont droit ces enfants pour leur réussite scolaire ;
- **Le recrutement d'AESH indispensables** pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui corresponde pleinement à leurs besoins.